

LE DIVORCE

PÉTITIONS

L'honorable F. W. Gershaw: Honorables sénateurs, au nom du président du comité des divorces (l'honorable M. Roebuck) je désire présenter environ 270 pétitions de divorce. Il se peut que certaines d'entre elles soient retirées. Cependant, les pétitions de divorce doivent être déposées au cours des six premières semaines de la session.

RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable M. Gershaw (au nom de l'honorable M. Roebuck), présente le premier rapport du comité permanent des divorces qui se lit ainsi qu'il suit:

1. Le Comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception de témoignages sous serment, par le Comité ou tout sous-comité, relativement aux matières énoncées dans des pétitions relatives aux bills de divorce.

2. Le Comité recommande, de plus, qu'il lui soit permis de siéger pendant tous les ajournements du Sénat, et aussi pendant les séances du Sénat.

3. Le Comité recommande, en outre, que soit accordée l'autorisation de nommer autant de sous-comités qu'il jugera nécessaires pour entendre et examiner les pétitions en divorce que le Comité des divorces pourra leur déferer, le sous-comité, dans chaque cas, devant faire connaître ses conclusions au Comité principal.

—Honorables sénateurs, je devrais peut-être expliquer qu'il est nécessaire au comité de siéger durant les séances du Sénat afin de ne pas prolonger indûment le séjour à Ottawa des témoins qui viennent d'autres provinces. Le comité doit aussi siéger les jours où le Sénat n'a pas de séance étant donné la pénurie de sténographes officiels.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand adopterons-nous le présent rapport?

L'honorable M. Gershaw: Honorables sénateurs, je propose, appuyé par l'honorable sénateur Howden, et avec l'assentiment du Sénat, que le rapport soit adopté dès maintenant. (La motion est adoptée.)

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

BRITISH COLUMBIA TELEPHONE COMPANY—
PREMIÈRE LECTURE

L'honorable J. W. de B. Farris présente le bill B, concernant la *British Columbia Telephone Company*.

Le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la deuxième fois?

L'honorable M. Farris: Jeudi prochain.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL
DU CANADA—
PREMIÈRE LECTURE

L'honorable William H. Golding (au nom de l'honorable Paul H. Bouffard), présente le bill C, concernant La Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la deuxième fois?

L'honorable M. Golding: Jeudi prochain.

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT A L'ADOPTION DE
L'ADRESSE EN RÉPONSE—AJOURNEMENT
DU DÉBAT

Le Sénat aborde l'étude du discours que Sa Majesté la Reine a prononcé lors de l'ouverture de la première session de la vingt-troisième législature.

L'honorable George S. White propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Sa Majesté la Reine afin d'offrir les humbles remerciements du Sénat à Sa Majesté pour le gracieux discours qu'il Lui a plu de prononcer devant les deux Chambres du Parlement:

A Sa Très Excellente Majesté la Reine.
Très gracieuse Souveraine,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Majesté pour le gracieux discours que Votre Majesté a adressé aux deux Chambres du Parlement.

—Honorables sénateurs, c'est la première occasion que j'ai de prendre la parole dans cette salle; j'ai le grand honneur de proposer l'Adresse en réponse au discours du trône que Sa Gracieuse Majesté a prononcé. On se souviendra longtemps de la journée du 14 octobre dernier comme d'un jour mémorable pour le Canada. Ainsi que le premier ministre l'a dit, ce fut le jour de la Reine. A mon avis, ce fut également le jour du Canada, car l'événement qui eut lieu au Sénat passera à l'histoire. Il faudrait que ceux d'entre nous qui ont assisté à la cérémonie aient le cœur bien dur pour ne pas être émus à la vue des vieilles traditions centenaires d'une ouverture de Parlement par le Souverain. Sa Majesté, à titre de reine du Canada, pour la première fois dans l'histoire, a présidé à l'ouverture de notre Parlement. A l'extérieur on voyait le brillant soleil d'automne, les teintes inoubliables de nos arbres aux couleurs flamboyantes, la Gendarmerie royale du Canada, des milliers de gens acclamant la Reine et, à l'intérieur, le Sénat dans toute sa pompe, son déploiement de couleurs et ses traditions.